
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERMONT

SÉANCE DU 15 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois de mars à 19 H 00

OBJET : FINANCES

Approbation des tarifs de la saison culturelle 2024/2025

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **8 mars 2024**, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Xavier HAQUIN**.

N°2024/049

Présents :

M. Xavier HAQUIN, **Maire**

Mme CABOT, M. NACCACHE, Mme MEZIERE, M. LEDEUR, Mme DUPUY, M. RAVIER, Mme CASTRO-FERNANDES, M. KHINACHE, Mme CHESNEAU MUSTAFA, **Adjoints au Maire**

Mme DAHMANI, Mme LEMARCHAND, M. CARON, M. ANNOUR, Mme DEHAS, Mme GUTIERREZ, M. GODARD, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE, M. LAROZE, Mme YAHYA, Mme DE CARLI, Mme LAMBERT, M. KNOBLOCH, Mme CAUZARD, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE, M. JOBERT, Mme BARIL, M. MELO DELGADO, M. BAY, **Conseillers Municipaux**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. BLANCHARD

(pouvoir à M. NACCACHE)

Mme APARICIO TRAORE

(pouvoir à Mme CABOT)

Mme GUEDJ

(pouvoir à Mme DEHAS)

Mme BENLAHMAR

(pouvoir à Mme SANTA CRUZ B)

M. KEBABTCHIEFF

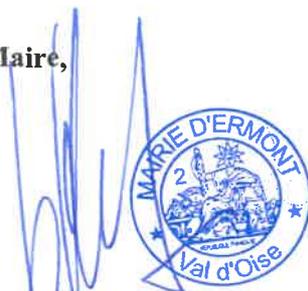
(pouvoir à Mme CASTRO FERNANDES)

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condition de quorum est de 18 membres présents).

Déposée en Sous-Préfecture le : 19/03/24

Publiée le : 22/03/24

Le Maire,



Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. KNOBLOCH** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy -Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

OBJET :

FINANCES

Approbation des tarifs de la saison culturelle 2024/2025

Sur la proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

VU l'avis de la Commission Affaires générales, Finances du 7 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT que le programme artistique et culturel proposé pour la saison 2024/2025 associe une programmation généraliste qui se veut familiale, à une politique d'action culturelle qui développe les échanges avec les structures communales, associatives et départementales ;

CONSIDÉRANT que cette programmation pluridisciplinaire mêle théâtre, musique, stand up, danse, cinéma et des cycles de conférences en Histoire de l'Art ;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre en place des tarifs pour les spectacles et activités culturelles programmés au titre de la saison 2024/2025,

**Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **APPROUVE** la tarification des activités culturelles organisées au sein du théâtre Pierre Fresnay et programmées pour la saison 2024/2025 ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document y afférent.



Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Conseiller départemental du Val d'Oise,
Xavier HAQUIN**

TARIFS SAISON CULTURELLE 2024-2025

Direction de l'événementiel
E-mail : evenement@ville-ermont.fr

Spectacles tout public

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2023-2024	Tarifs 2024-2025
		Montant	Montant
Unique		41 €	42 €
Catégorie A	Plein tarif	32 €	33 €
	Tarif réduit	29 €	30 €
Catégorie B	Plein tarif	27 €	28 €
	Tarif réduit	23 €	24 €
Catégorie C	Plein tarif	20 €	21 €
	Tarif réduit	15 €	16 €
Catégorie D	Plein tarif	15 €	16 €
	Tarif réduit	12 €	13 €
Carte Tribu		23 €	24 €
Carte Tribu Conservatoire	Ermontois	11 €	12 €
	Non Ermontois	14 €	15 €

Le tarif réduit concerne les publics suivants : - de 18 ans, étudiants de - de 25 ans, demandeurs d'emploi, groupes de 10 personnes et +, adhérents carte Tribu, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du revenu de solidarité active ou du minimum vieillesse et les groupes de 3 ou 4 personnes incluant au moins une personne âgée de - de 18 ans.

La carte Tribu Conservatoire est accessible aux élèves du Conservatoire sur justificatif de leur inscription. Le paiement et la délivrance de la carte devra s'effectuer à l'Escale en même temps que la réservation des places de spectacle. Le montant de la carte est de 11 euros pour les élèves ermontois et 14 euros pour les élèves non ermontois.

La carte Tribu Conservatoire permet :

- La gratuité pour assister à deux spectacles de la saison culturelle dans une liste de cinq spectacles arrêtée par la direction de l'événementiel ;
- Le tarif réduit pour l'ensemble des spectacles de la saison culturelle avec 3 accompagnateurs maximum dans la limite des places disponibles.



Vu pour être annexé à
délibération n°24/049 du 15/03/24
ERMONT, le 19/03/24
Le Maire,

Spectacles scolaires

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2023-2024	Tarifs 2024-2025
Scolaires		Montant	Montant
Spectacle à l'unité (temps scolaire hors parcours)		6 €	6,20 €
À l'unité en horaire du soir (groupe de 10 minimum)	Collèges et lycées	10 €	10,50 €

Cinéma

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2023-2024	Tarifs 2024-2025
Cinéma		Montant	Montant
Séances hebdomadaires	Plein tarif	6,50 €	7 €
	Tarif réduit	5 €	5,50 €
École et cinéma/Parcours culturels et artistiques	Dans le cadre du dispositif Ecrans VO	2,50 €	2,50 €
Collège au Cinéma	Dans le cadre du dispositif départemental « Collège au Cinéma en Val d'Oise »	2,80 €	2,80 €
Lycéens et apprentis au cinéma	Dans le cadre du dispositif ACRIF	3 €	3 €
Fête du cinéma	Tarif national de la FNCF	5 €	5 €
Printemps du cinéma	Tarif national de la FNCF	5 €	5 €
Cinéma événement	Plein tarif	4,50 €	5 €
Ciné-jeunesse et Ciné p'tit-déj	Plein tarif	4 €	4,50 €

Le tarif réduit concerne les publics suivants : - de 18 ans, étudiants de - de 25 ans, + de 65 ans, demandeurs d'emploi, groupes de 10 personnes et +, adhérents carte Tribu, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du revenu de solidarité active ou du minimum vieillesse.

Conférences « Visages de l'Art »

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2023-2024	Tarifs 2024-2025
Conférences « Visages de l'Art »		Montant	Montant
À la séance	Plein tarif	8 €	8,50 €
1 cycle de 4 conférences	Plein tarif	24 €	25 €
Libre parcours 10 conférences	Plein tarif	51,50 €	52,50 €

Consommations

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2023-2024	Tarifs 2024-2025
Consommations		Montant	Montant
Petite bouteille d'eau		1 €	1 €
Boisson chaude (café, thé et chocolat)		1,50 €	1,50 €
Boisson fraîche et canette sans alcool		2 €	2 €
Verre de vin		2 €	2 €
Bière		3 €	3 €